

SITUATION  
DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
ET DE L'ASSAINISSEMENT  
DES COMMUNES RURALES EN 1995

---



SYNTHESE NATIONALE ET RESULTATS DEPARTEMENTAUX





## ERRATUM

- 1° Les départements et les légendes  et  des cartes **1, 3, 4, 9, 10, 11, 12** doivent être considérés comme faisant partie de la même classe.
- 2° La légende de la carte **11** doit être lue comme suit :
- |   |                |
|---|----------------|
|    | Moins de 0,1 % |
|    | 0,2 % à 5 %    |
|    | 6 % à 20 %     |
|    | 21 % à 40 %    |
|   | 41 % à 60 %    |
|  | 61 % à 83 %    |
- 3° La **légende couleur** des investissements **page 47** doit être lue comme celle de la page 45.
-



**Direction de l'espace rural et de la forêt  
Sous-direction du développement rural**

**SITUATION  
DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE  
ET DE L'ASSAINISSEMENT  
DES COMMUNES RURALES EN 1995**



Chacun a bien conscience, pour la qualité de notre vie quotidienne, de l'importance de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement. Mais quoi de plus banal aujourd'hui qu'un robinet délivrant de l'eau à volonté et quoi de plus commun de ne pas se préoccuper du devenir de ses eaux usées ?

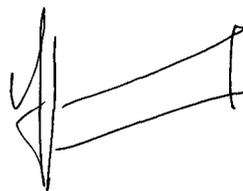
Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation contribue très largement, par l'intervention du F.N.D.A.E., à l'équipement des communes rurales en la matière. Il mesure aussi régulièrement l'évolution de la situation par des inventaires, le dernier remontant à 1990, indispensable pour la programmation des actions du Fonds.

Pour l'eau potable, il apparaît maintenant nécessaire de faire porter l'effort sur la protection des ressources, sur l'amélioration de la qualité des eaux distribuées et sur la sécurisation de la distribution.

Pour l'assainissement, un effort important a été accompli ces dernières années dans la collecte et la mise aux normes des systèmes de traitement. Les nouvelles exigences, liées à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, et traduites par l'ensemble des décrets encore récents, impliquent de forts investissements dans ce domaine, en particulier dans les études préalables à la mise en place de systèmes d'assainissement, qu'ils soient ou non collectifs, dans l'amélioration du fonctionnement des réseaux existants et dans la fiabilisation des stations d'épuration.

Je reste convaincu de l'intérêt primordial des services d'eau potable et d'assainissement dans le développement rural et j'espère que le présent inventaire contribuera à mieux faire prendre conscience des progrès qualitatifs et quantitatifs déjà produits et des efforts devront être consentis, à l'avenir, par les collectivités rurales.

A. GRAMMONT

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' followed by a horizontal line and a vertical line, resembling a signature.

Directeur de l'espace rural et de la forêt

# SOMMAIRE

## 1 La collecte des informations

- |                          |   |
|--------------------------|---|
| <b>1</b> Les objectifs   | 8 |
| <b>2</b> La méthodologie | 9 |

## 2 Données démographiques

- |  |    |
|--|----|
| <b>1</b> La population des communes rurales au sens du F.N.D.A.E.          | 10 |
| 1.1 Evolution générale de la population permanente                         | 10 |
| 1.2 Capacité d'accueil et population saisonnière dans les communes rurales | 12 |

## 3 L'alimentation en eau potable

- |   |    |
|---|----|
| <b>1</b> La situation au 1 <sup>er</sup> janvier 1995                 | 13 |
| 1.1 Organisation de la distribution publique d'eau potable            | 13 |
| 1.2 Taux de desserte des populations                                  | 14 |
| 1.3 La ressource en eau   | 15 |
| 1.4 La protection de la ressource en eau                              | 16 |
| 1.5 La qualité des eaux brutes  | 17 |
| 1.6 La qualité des eaux distribuées                                   | 18 |
| 1.7 Les stations de traitement existantes                             | 19 |
| 1.8 La qualité de la distribution                                     | 20 |
| <b>2</b> Les prévisions d'investissements 1995-1999                   | 21 |
| 2.1 L'amélioration de la ressource                                    | 21 |
| 2.2 Les extensions de réseaux   | 22 |
| 2.3 L'amélioration de la distribution                                 | 23 |
| 2.4 Le bilan des investissements et le renouvellement des équipements | 24 |

## **4 L'assainissement des communes rurales**

<b>1</b>	La situation au 1 <sup>er</sup> janvier 1995	26
1.1	La population rurale et l'assainissement	26
1.2	La collecte des eaux usées	28
1.3	Le traitement des eaux usées	31
<b>2</b>	Les prévisions d'investissements 1995-1999	37
2.1	Assainissement non collectif. Etudes et réhabilitations	37
2.2	L'amélioration de la collecte des eaux usées	38
2.3	L'amélioration de l'épuration	39
2.4	Bilan des investissements en assainissement	40
2.5	Le renouvellement des équipements	41
<b>3</b>	Bilan général du 9 <sup>e</sup> inventaire eau potable et du 7 <sup>e</sup> inventaire assainissement	42

## **5 Résultats départementaux**

5.1	Explication de la grille de présentation	44
5.2	Résultats départementaux 01 à 974	46

# 1

## LA COLLECTE DES INFORMATIONS

### 1 Les objectifs

Depuis plusieurs décennies, le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation dresse périodiquement, avec le concours de ses services départementaux, l'inventaire des équipements des communes rurales, au titre des services publics d'alimentation en eau potable et d'assainissement des eaux usées.

Cette enquête a pour objet :

- de donner une image précise des équipements existants en la matière ;
- de recenser les insuffisances éventuelles ;
- d'évaluer les investissements à mettre en œuvre pour y remédier.

Ont été réalisés, au cours de l'année 1995 :

- le 9<sup>e</sup> inventaire de l'alimentation en eau potable ;
- le 7<sup>e</sup> inventaire de l'assainissement.

Les précédents inventaires avaient été mis en œuvre en 1990.

## 2 La méthodologie

Sur l'initiative du comité consultatif du Fonds national pour le développement des adductions d'eau (F.N.D.A.E.), le ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation a lancé, auprès de chaque département (France métropolitaine, départements d'Outre-mer, Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte), une double enquête, portant à la fois sur l'alimentation en eau potable et l'assainissement.

Le questionnaire comportait trois parties :

- données démographiques,
- l'alimentation en eau potable,
- l'assainissement,

visant à :

- établir un constat de la situation et des équipements existants ;
- élaborer une prévision des investissements à engager sur cinq ans (1995-1999).

Cette démarche impliquait nécessairement une réflexion coordonnée de l'ensemble des services départementaux intervenant dans le domaine de l'eau ainsi que des délégations des agences de l'eau impliquées dans les financements publics.

Le questionnaire a été envoyé simultanément aux préfets de chaque département et aux présidents de conseils généraux.

La réponse était adressée au ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation en vue de son analyse. Elle a abouti, après mises au point et corrections, aux données définitives faisant l'objet de la présente synthèse.

## DONNEES DEMOGRAPHIQUES

### 1 La population des communes rurales au sens du F.N.D.A.E.

#### 1.1 Evolution générale de la population permanente

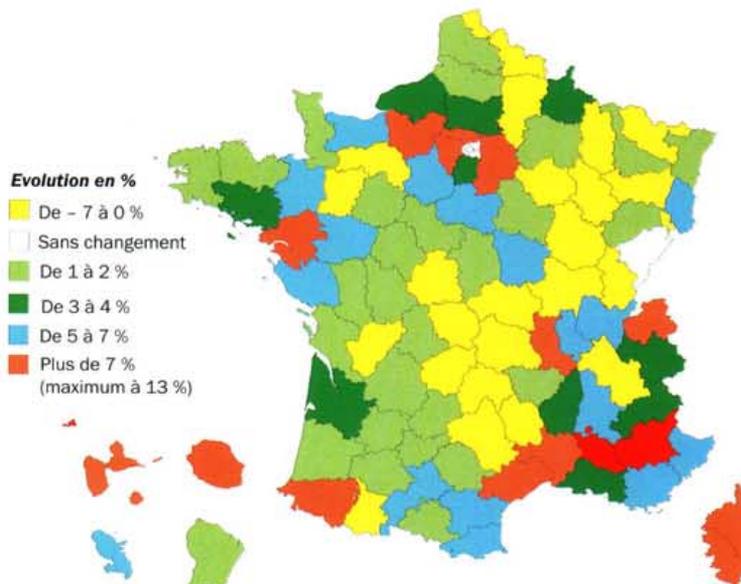
Pour la France entière – métropole et départements d'Outre-mer – le nombre de communes rurales s'est établi, en 1995, à **34 618** contre 34 609 en 1990. Au sens du F.N.D.A.E., une commune est dite rurale lorsqu'elle n'est pas classée commune urbaine (art. R. 371-2 du Code des communes) et si elle n'adhère pas à une communauté urbaine. L'accroissement du nombre des communes rurales (**9** unités) s'explique principalement par des séparations de communes anciennement fusionnées.

La population permanente des communes rurales est passée de 24 394 000 à **25 061 579<sup>1</sup>** personnes entre 1990 et 1995, soit un accroissement global de **2,74 %**. La **carte 1** montre sur cette période l'évolution de la population permanente rurale dans chaque département.

On observe une tendance à la diminution de la population rurale dans les régions Centre et Est ; a contrario, le grand Sud-Est et le grand bassin parisien Ouest, ainsi que la Bretagne Sud connaissent une croissance assez forte de cette catégorie de population. Ces chiffres bruts ne permettent pas toutefois de mesurer les flux migratoires au sein même des départements, entre les zones rurales et les zones urbaines.

CARTE 1

#### Evolution de la population permanente rurale 1990-1995



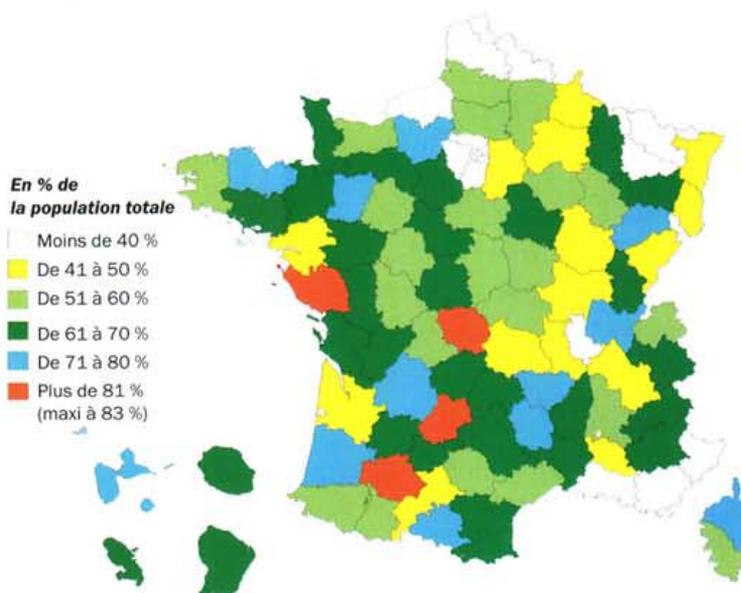
<sup>1</sup>

**Nota :** les données 1995 de population rurale correspondent à des estimations départementales extrapolées à partir du Recensement général de la population 1990 (R.G.P.).

La **carte 2** précise la part de la population rurale de chaque département mesurée par le rapport entre la population des communes rurales 1995 et la population départementale issue du R.G.P. de 1990. La moyenne nationale s'établit à 48,67 %. Mais le caractère rural est nettement plus affirmé dans les départements situés dans un grand tiers Sud-Centre-Ouest de la France.

**CARTE 2**

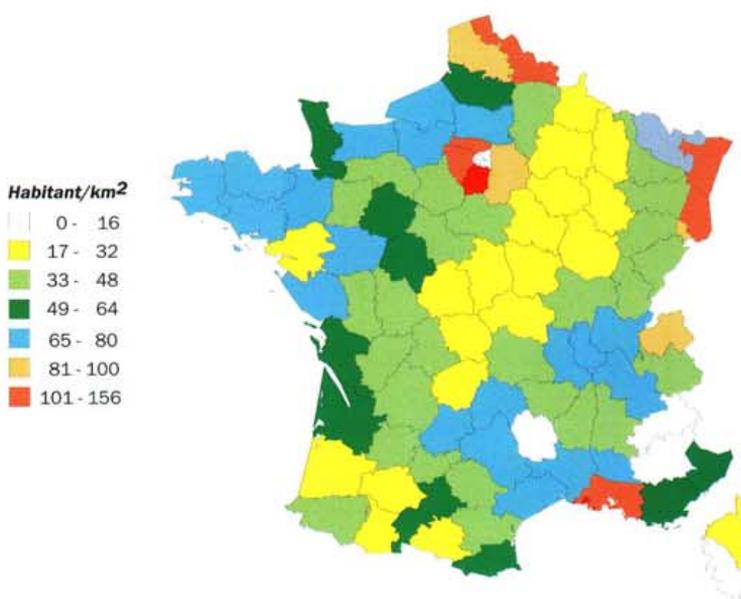
### Importance de la population permanente rurale 1995 par rapport à la population totale (R.G.P. 1990 urbaine et rurale)



La **carte 3** met en évidence l'inégale densité de la population permanente des communes rurales. Cette dimension, associée avec la mesure de la dispersion, est importante, d'une part, pour mesurer les besoins en particulier en interconnexions de réseaux d'eau potable afin de sécuriser la desserte et, d'autre part, pour appréhender la problématique des zonages en assainissement. La densité rurale en moyenne nationale s'établit à **47,16** hab./km<sup>2</sup> (hors Dom-Tom). Plus du tiers des départements ont une densité inférieure à 35 hab./km<sup>2</sup>. Les plus fortes densités de population rurale sont localisées sur le littoral breton, normand et méditerranéen ainsi que dans l'extrême Nord, l'extrême Est et le bassin parisien Ouest.

**CARTE 3**

### Densité de la population permanente rurale



Nota : hors départements d'Outre-mer (la superficie des communes n'étant pas connue).

## 1.2 Capacité d'accueil et population saisonnière dans les communes rurales

La capacité d'accueil en zone rurale a été évaluée en 1995 à **15 009 565** habitants. La répartition très inégale de cette capacité d'accueil sur le territoire est illustrée **carte 4**.

Cette estimation montrerait une évolution très sensible par rapport à 1990 en progressant de plus de **10 %**. Les zones littorales Ouest et Sud et l'ensemble des zones de montagne sont celles où la capacité d'accueil est la plus développée.

On pouvait croire, et les estimations établies en 1990 le confirmaient, que cette croissance marquerait une pause entre 1990 et 1995. S'il y a fléchissement, il reste très relatif. Entre 1984 et 1995, l'augmentation globale de la capacité d'accueil en milieu rural est de l'ordre de **35,5 %**.

Une approche plus fine, comparant la capacité d'accueil à la population rurale permanente, permet de mesurer les écarts globaux de population en période de migration (hiver et été).

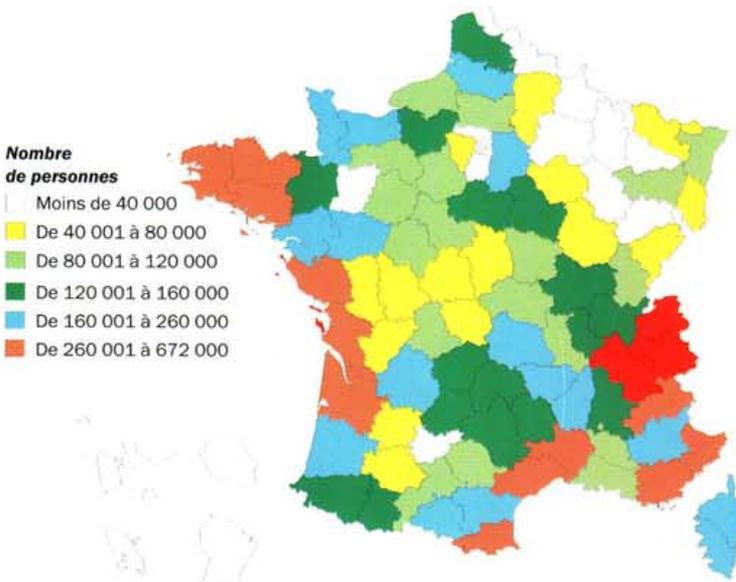
L'afflux de population saisonnière pose des problèmes d'alimentation en eau, au moment où les ressources en eau sont les plus réduites (hiver en montagne, été sur le littoral).

Il conduit souvent les collectivités à réaliser des équipements qui ne sont utilisés à pleine capacité que quelques mois de l'année, tant pour ce qui concerne l'alimentation en eau potable que l'assainissement.

Les départements de montagne et de littoral sont les plus exposés à ce phénomène (**carte 5**). Mais une légère tendance à l'augmentation de la capacité d'accueil en zone rurale de l'arrière-pays - Centre-Sud de la France - peut être observée.

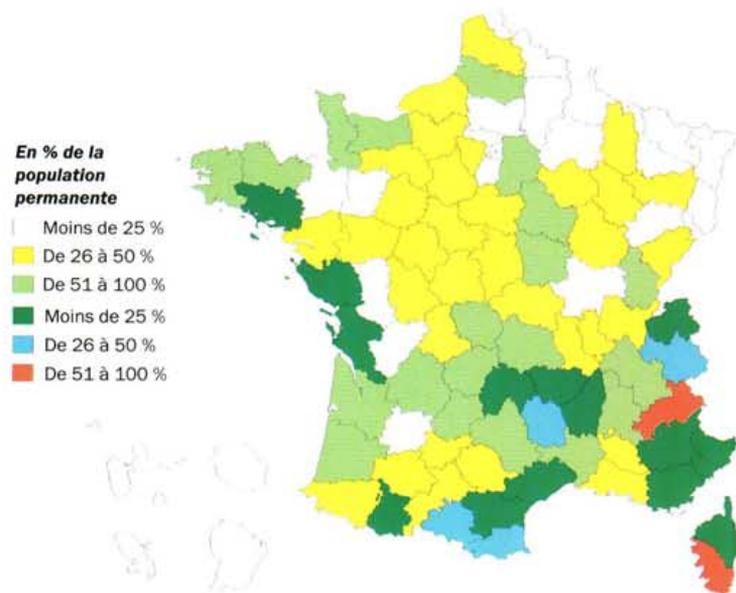
CARTE 4

### Capacité d'accueil en nombre de personnes



CARTE 5

### Capacité d'accueil rapportée à la population permanente



# L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

## 1 La situation au 1<sup>er</sup> janvier 1995

### 1.1 Organisation de la distribution publique d'eau potable

Les services de distribution d'eau potable sont des services publics à caractère industriel et commercial mis en œuvre par les collectivités, soit de manière indépendante, soit dans le cadre de coopération intercommunale. On comptait, en 1995, **14 850** collectivités distributrices rurales, soit une diminution de 259 collectivités par rapport à 1990, due essentiellement à des regroupements nouveaux. Cette organisation correspond à une moyenne de 2,3 communes par collectivité distributrice.

Le nombre d'abonnés est de **11 479 422** progressant ainsi de plus de 948 000 entre 1990 et 1995, soit **9 %**.

La consommation d'eau facturée baisse dans des proportions importantes (environ **15 %**), passant de 2 171 906 000 m<sup>3</sup> à **1 846 402 000** m<sup>3</sup>. Cette baisse de consommation doit cependant être relativisée si l'on considère que les données de l'inventaire 1990 avaient été obtenues avec une plus grande difficulté et, par voie de conséquence, une moindre précision. En particulier, il semble bien qu'en 1990 certaines données de prélèvement se soient substituées à des données de consommation manquantes ou incomplètes, majorant d'autant ce poste.

**31,8 %** des services sont en gestion déléguée, représentant **61,46 %** des abonnés et **62,4 %** des volumes facturés.

GRAPHIQUE 1

### Répartition des modes de gestion

